

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

Lausanne

22 octobre 2015 09:06; Act: 22.10.2015 11:09

La criminologie au chevet des parcs publics

par Frédéric Nejad Toulami - L'Observatoire de la sécurité a mandaté un prof de droit pénal pour évaluer des mesures de prévention.



Le parc devant le MUDAC est l'un de ceux qui posent le plus de problèmes d'ordre public. (photo: MKM)

on off i

Les correspondants de nuit ont commencé à arpenter divers lieux publics de la capitale vaudoise ([lire «20 minutes» du 7 octobre](#)). Le but: calmer les esprits de certains jeunes qui se réunissent dans des parcs et des parkings pour consommer bruyamment de l'alcool, au grand dam du voisinage. Sans omettre les déchets sauvages.

Une faute?

Signalez-la-nous!

Cette expérience, budgétisée à 1,5 million sur deux ans, sera aussi évaluée pour connaître son efficacité. L'Observatoire lausannois de la sécurité a confié ce mandat au professeur André Kuhn. A la tête du Centre romand de recherche en criminologie de l'Uni de Neuchâtel, ce pénaliste nous a confirmé avoir déjà terminé la première période d'observation. «Notre recherche scientifique a débuté au début de l'été, dans deux lieux en plein air représentatifs, explique-t-il. La deuxième étape reprendra l'été prochain, quand ces correspondants de nuit agiront aux mêmes endroits et à la même période de l'année, pour une évaluation correcte.»

André Kuhn assure que les endroits où l'impact éventuel des intervenants sera analysé demeure secret: «Nous faisons un point de situation avant, puis un autre après, afin de voir si on constate une réelle différence, si tout cela a servi positivement à quelque chose.» L'évaluation sera rendue à la Municipalité au plus tard en automne 2017.

PUBLICITÉ

10



Insécurité analysée

Le professeur de droit **André Kuhn** a déjà travaillé par le passé avec l'Observatoire de la sécurité. Quand, par exemple, de nombreux toxicomanes occupaient les marches de l'église Saint-Laurent, au centre-ville piéton de Lausanne, il avait été appelé pour analyser le sentiment d'insécurité. «Nous avons constaté que des rues mieux éclairées n'augmentaient pas l'impression de sécurité», se souvient-il. Des gérances l'avaient aussi mandaté sur la vidéosurveillance.